



# Lettre d'information aux familles

Objet :

## AUGMENTATION DE LA CANTINE

La Commune propose aux parents le service de restauration scolaire. Ce service, est assuré par notre cuisinière, avec l'appui technique d'API RESTAURAITON.

Grace à API, nous bénéficions d'un suivi personnalisé. Les menus sont élaborés par une nutritionniste, puis approuvés par la Commission cantine (communale) à laquelle les parents sont conviés.

Les commandes sont ensuite passées par API auprès de fournisseurs locaux pour la plupart, avec des tarifs négociés.

Les stocks sont maîtrisés et le gaspillage alimentaire très bas.

De plus, les menus sont élaborés en « **fait maison** » avec des composantes BIO plusieurs fois par semaine, ainsi qu'un repas végétarien par semaine afin de respecter la Loi Egalim.



*Bon à savoir :*  
Bilan 2021-2022

**Coût du repas : 9,27€\***



**Revenu moyen du repas : 2,12€**

*Facturé aux usagers*



**Déficit sur chaque repas : 7,12€**

*\* salaires, eau, électricité, gaz, denrées. Ce chiffre ne comprend pas la surveillance des enfants par les enseignants et autres personnels (salaires et indemnités), les produits d'entretien, les achats de vaisselle.*

*Ces chiffres sont réels car issus d'un bilan sur l'année scolaire 2021-2022 avant augmentation des tarifs (énergies, denrées, produits).*

le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 13 septembre 2022 d'augmenter le prix (inchangé depuis le 01/01/2018) afin de limiter l'impact des augmentations.

Toutefois, le prix facturé aux familles ne correspondra jamais au coût réel de fabrication.

**Nouveaux tarifs à compter du  
1er janvier 2023**

**Repas enfant : 2,50€**

**Repas adulte : 4,50€**

